FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS

CATALOGUE DE FORMATION

ANNÉE 2021/2022

SOMMAIRE

Présentation de l'organisme de formation

Contexte et enjeux 5
La Fédération Française des Clubs Omnisports 5
L'animation des sessions de formation 7
Nos chiffres clés 8
L'équipe des formateurs 9
Les contacts clés 10
Les formations 11

Partie I : Aspect financier

Ressources financières
Les ressources financières de l'association 12
Présenter son projet à un financeur potentiel 13
Élaborer une demande de subvention 14

Comptabilité
Les essentiels de la comptabilité associative 15

Fiscalité
Le régime fiscal de l'association 16

Partie II : Organisation de l'association

Fonctionnement de l'association
Les connaissances de base et les fondamentaux d'une association 17
Rédiger ou modifier les statuts d'une association 18
Formaliser le règlement intérieur d'une association 19
La gouvernance d'une association 20

Assemblées générales
Élaborer les documents pour l'assemblée générale 21
Réussir une assemblée générale 22

Responsabilités et assurances
Connaître les risques judiciaires et protéger l'association et les dirigeants 23

Partie III : Stratégie / Politique

Communication
Définir une stratégie de communication pour développer l'association 24

Projet associatif
Le projet associatif, un outil pour dynamiser l'association 25
Évaluer son projet associatif 26

Relations inter-associations
Coopérer et mutualiser entre associations 27

Partie IV : Actions d'une association

1000 clubs pour le sport et la santé

Prévention des maladies chroniques par l'activité physique et sportive 28

Autres

Organiser un évènement 29

Agir pour la mixité dans l'association 30

Partie V : Gestion quotidienne d'une association

Animation des ressources humaines

Rechercher et trouver des bénévoles 31

Accueillir et fidéliser des bénévoles 32

Animer une équipe de bénévoles 33

Anticiper et évaluer les situations contractuelles 34

Animer une réunion et gérer la prise de parole en public 35

Emploi et formation

Créer un emploi et recruter 36

Rémunérer un intervenant 37

Le bulletin de salaire et les charges liées à l'embauche 38

La formation professionnelle 39

Outils numériques

Débuter avec le numérique 40

Utiliser Les logiciels libres de bureautique dans une association 41

Communiquer à distance 42

Autres

La protection des données dans une association : RGPD 43

Conditions générales de vente **44**

PRÉAMBULE

Tout à la fois une étape et une continuité de parcours, une formation est un moment important pour toutes et tous, bénévoles comme salariés, tant dans leur trajectoire personnelle qu'en réponse aux évolutions légales, techniques, … de leur domaine d'activité.

Partant de ce principe, la FF des Clubs Omnisports met en œuvre un ensemble d'actions de formations, adaptées à tous les publics concernés et en continuelle mise à jour avec l'actualité grâce à la veille, notamment juridique, réalisée par ses agents.

Le catalogue de formation de la Fédération Française des Clubs Omnisports s'inscrit donc dans cette démarche plus globale construite sur la volonté de mettre le club et ses acteurs au centre de toute réflexion.

Les ambitions de la F.F. Clubs Omnisports, inscrites dans le dernier Projet Fédéral édité, mettent effectivement la formation, la mutualisation au coeur des 4 piliers de travail pour 2021-2024 : Clubs omnisports et gouvernance, Clubs omnisports et responsabilités sociétales, Clubs omnisports et territoires, Clubs omnisports et leur devenir.

Dans cette volonté d'accompagnement des clubs, la fédération est convaincue que la formation des dirigeant.e.s et des bénévoles est un élément central à l'optimisation des actions sportives afin de faire grandir l'omnisports.

Gérard PERREAU-BEZOUILLE
Président de la Fédération Française
des Clubs Omnisports

LA FEDERATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS

Créée en 1978, la FFCO regroupe aujourd'hui 600 clubs omnisports sur tout le territoire. Membre du CNOSF et fondateur du CoSMos, la fédération s'organise autour de différentes actions afin d'aider ses clubs adhérents sur plusieurs aspects de gestion d'une association mais également aider l'omnisports et promouvoir le sport pour tous.

600 clubs
Dont plus de 5000 sections disciplinaires

13 500 élus

750 000 pratiquant.e.s

321 structures employeuses dont 2500 ETP

LES PRINCIPALES ACTIONS :

MUTUALISATION ACCOMPAGNEMENT

Par la mutualisation, la FFCO accompagne les clubs dans leur développement quotidien. Cela passe par des conseils juridiques précis avec une équipe spécialisée et une veille permanente mais également par l'accompagnement au développement de nouvelles pratiques, d'écoles multisports, etc. en accord avec les besoins de la structure.

MUTUALISATION PRÉVENTION

En diffusant et synthétisant les expériences des clubs, en rassemblant les clubs en réseaux, la fédération permet de mutualiser les expériences, de prévenir les difficultés, de mettre en place des dispositifs adaptés et pertinents suite à leurs retours. Cette position est centrale dans la démarche de la fédération.

DISPOSITIFS NATIONAUX

La fédération développe 6 dispositifs nationaux sur l'ensemble du territoire national en lien avec les politiques publiques : **1000 clubs pour le sport et la santé, L'Urban Sport Tour** (dans les quartiers QPV), **Omnisports pour elles, Prévention des violences dans le sport, Parcours d'Accompagnement des jeunes, Piloter pour gagner.**

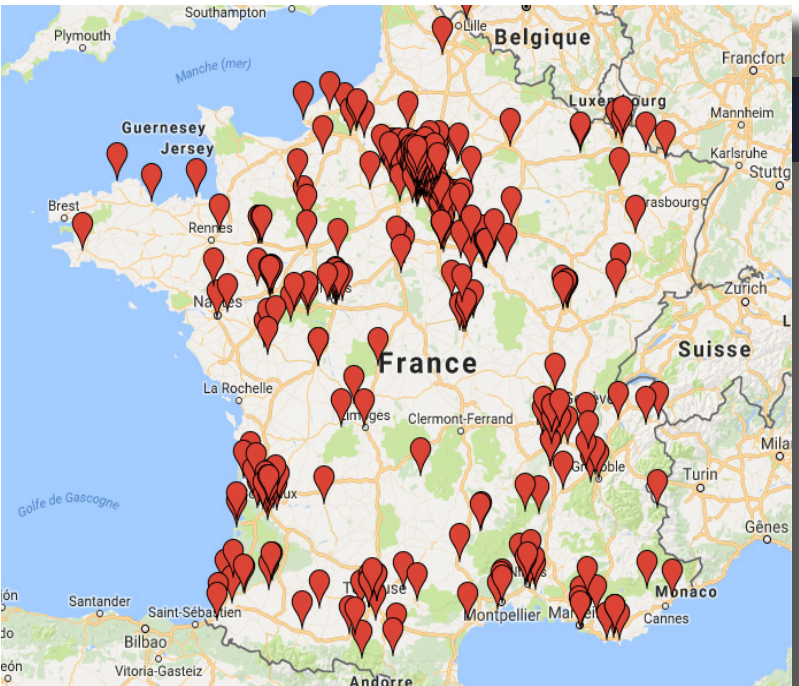

LES CLUBS DE LA FFCO EN FRANCE METROPOLITAINE

Pour plus d'informations : www.ffco.org

PRESENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

La Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), fédération atypique dans le sens où elle n'organise pas de compétition sportive, est un lieu essentiel de partage du savoir, des compétences et des expériences pour les dirigeants associatifs bénévoles.

L'activité de la FFCO repose également sur l'accompagnement quotidien des dirigeants dans la gestion de leur association par le service juridique et par la mutualisation / anticipation ainsi permise.
Celui-ci se développe autour de plusieurs domaines d'intervention ou domaines d'actions :

- **animation de réunions de formation** : formations organisées par la FFCO sur tous les thèmes liés au fonctionnement des associations ;

- **veille juridique** : mise à jour permanente d'un fonds documentaire (sources législatives et réglementaires, jurisprudence spécialisée, textes fédéraux…) portant notamment sur la législation du sport et des associations, le droit social, la fiscalité, les relations avec les collectivités publiques, etc. ;

- **réalisation de fiches techniques** (5 par an, base documentaire): documents de synthèse faisant un point juridique sur toutes les questions liées à la vie des clubs sportifs. Ces fiches sont mises à jour en temps réel sur le site internet de la FFCO, au fur et à mesure de l'évolution des lois, règlements et autres textes normatifs intéressants le fonctionnement et la gestion des clubs. Ces fiches sont consultables sur le site internet de la FFCO (partie réservée aux adhérents) ;

- **réalisation de fiches pratiques** (base documentaire): outils d'aide, clés en main, pour accompagner les clubs dans la gestion de leur association et leur projet. Ces fiches sont classées par thème : la communication, la gestion administrative et comptable, la connaissance du sport et de son organisation ;

- **rédaction de Flashs Infos** (outil d'alerte) : document récapitulant tous les taux et montants, permettant aux associations d'établir leurs bulletins de paie ;

- **réalisation d'une newsletter** (outil d'alerte) : adressée par e-mail tous les 15 jours. Elle permet aux associations et aux partenaires de se tenir informés des actualités de la Fédération et des nouveautés juridiques ;

- **rédaction des articles et études juridiques** de la revue fédérale omniSPORTS (outil de prévention / mutualisation) : revue d'actualité trimestrielle apportant une information claire et documentée ;

- **rédaction de mémentos** dont la parution est annuelle : document technique d'une trentaine de pages sur un thème en particulier (exemple : les assurances des associations, la rupture du contrat de travail, les partenaires privés, etc.) ;

- **conseil auprès des clubs adhérents** (outil de personnalisation) : le service apporte les réponses aux questions posées par les associations, notamment au travers d'études de statuts, de contrats de travail. Selon l'importance des demandes, les informations apportées par le service sont transmises par téléphone ou par mail ;

- **audit** (outil de personnalisation) : à partir d'un questionnaire complété par le demandeur, le service juridique réalise un diagnostic des risques liés à la gestion et au fonctionnement de l'association, et propose des solutions d'amélioration. L'analyse porte sur l'ensemble des champs réglementaires visant la structure ;

- **statistiques régulières** (outil d'évaluation) tenues et publiées (tableau de bord) : thèmes des questions, répartition géographique, type d'associations concernées, etc.

Par ailleurs, la Fédération est reconnue pour ses activités par différents organismes. Ainsi, elle est référencée par le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** et est support du **Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB 92).**

Notre fédération possède **un agrément du Ministère des sports** et est **membre active du Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS).**

CONTEXTE ET ENJEUX

S'il est probablement abusif de parler « de crise du bénévolat » dans un pays qui peut justifier d'environ 14 millions de bénévoles dans les associations, on peut, en revanche, légitimement parler de crise de renouvellement des dirigeants associatifs.

Pour répondre à cette problématique, la formation est un des axes majeurs.

C'est en formant les dirigeants qu'ils seront rassurés dans leur gestion associative et pourront accomplir plus sereinement leurs fonctions. La formation leur permet également de prendre du recul par rapport à leurs pratiques, de réfléchir à leur projet associatif, aux pistes de développement.

C'est également en formant les bénévoles qu'ils prendront conscience qu'ils ont les compétences et les connaissances pour prendre un poste à responsabilité au sein d'une association et par là même contribuer au renouvellement des dirigeants associatifs.

L'ANIMATION DES SESSIONS DE FORMATION PAR LA FFCO

Les intervenants de la FFCO ont acquis de l'expérience dans l'animation de formations à destination des dirigeant.e.s, bénévoles et salarié.e.s associatifs. Pour ce faire, nous nous appuyons donc sur les principes suivants :

- Préparation en amont de la formation :
  - ◊ Construction d'un diaporama….
  - ◊ ….qui sera adapté à partir de la liste des inscrits et des associations en présence notamment en fonction de la taille des structures et de leur secteur d'intervention dans les exemples qui seront cités afin que chaque association puisse s'identifier ;

- Alternance entre apports théoriques et apports pratiques (mise en situation, jeux de rôle, cas pratiques, etc.) ;

- Afin de capter les participants, les intervenants s'attèlent, tout au long de la formation à :
  - ◊ Illustrer leurs propos par des exemples concrets grâce à leur connaissance accrue du fonctionnement des associations ;
  - ◊ Fixer des objectifs de départ sur les points abordés et les atteindre ;
  - ◊ Amener les participants à s'exprimer oralement ;
  - ◊ Utiliser des supports numériques ;
  - ◊ Créer des animations.

Afin de rendre la présentation plus dynamique, les interventions s'effectueront principalement à deux intervenants. C'est une force de la FFCO que de proposer cette animation à deux têtes car, nous avons pu constater que cela rendait la présentation plus dynamique et que les échanges entre les acteurs de la formation (apprenants et formateurs) étaient facilités.

Les diaporamas sont systématiquement vérifiés et, le cas échéant actualisés avant chaque module de formation.

Par ailleurs, la FF Clubs Omnisports accompagne les apprenants pendant le mois suivant la formation et répond dans un délai de 5 jours ouvrés par mail à leurs questions.

Pendant la période de crise que nous avons traversé, la FFCO a organisé une trentaine de formations/webinaires à destination de ses clubs mais également de tout type d'associations dans le cadre de marchés publics. Nous avons su nous adapter à la situation. Ces visioconférences ont été très bien accueillies et nous envisageons d'en maintenir, à l'avenir, couplées avec les formations en présentiel.

C'est pourquoi, dans notre proposition, toutes nos formations pourront être aussi dispensées en distanciel.

La différence de tarifs s'explique par l'absence de frais / temps de déplacement, et l'utilisation exclusive d'outils numériques (aucun outil pédagogique matériel n'est utilisé et aucun document n'est imprimé puis distribué) pour les sessions en distanciel.

NOS CHIFFRES 2020

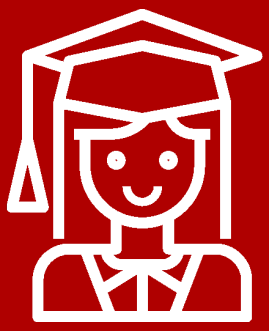

337 Apprenants

34 sessions de formation

100 % des apprenants annoncent être satisfaits de la formation suivie*

**taux obtenu via une évaluation à chaud*

Ce que les référents du département de la Gironde disent des interventions de la FFCO :

« La méthode d'animation est très adaptée et dynamique. […] La FFCO fait preuve d'une grande disponibilité. »

« L'intervention à 2 intervenants permet de dynamiser la présentation. »

« Très bonne formation, très rodée et très pratique. »

« Je vais oser dire que c'était parfait...Très clair, ludique, bonne complicité entre les deux intervenantes. »

« Session très interactive avec une variété des supports et méthodes utilisés. De nombreux échanges avec les participants. »

L'EQUIPE DES FORMATEURS

Notre équipe de formateurs est composé de 8 personnes. Les formations Sport-Santé sont, elles, assurées uniquement par l'équipe pédagogique de l'UVFMS. Chaque membre de notre équipe est à même d'animer ou de co-animer ces sessions notamment grâce à l'expérience suivante :

- Les formateurs de la FFCO, par leur activité professionnelle (juriste ou chargé.e de développement) sont au contact quotidien d'associations et connaissent extrêmement bien leur fonctionnement, les accompagnent pour monter des projets, demander des financements, etc. Ainsi, ils sont formés et expérimentés pour répondre aux diverses interrogations des porteurs de projets ou associations.

- Depuis 2017, la Fédération Française des Clubs Omnisports est titulaire du marché public proposé par le département de Gironde portant sur la mise en place de rendez-vous des bénévoles à la fois sur le lot qui concerne « la vie de mon association » mais aussi sur celui portant sur « la fonction d'employeur ».

  Depuis 2021, la Fédération Française des Clubs Omnisports est également titulaire du marché public de formations à destination des bénévoles proposé par le département du Val-de-Marne dans le cadre du service Proj'aide.

  Ces rendez-vous associatifs et formations des dirigeants sont destinés prioritairement à un public de bénévoles et de responsables associatifs.

  Ces marchés représentent respectivement 40 interventions et 10 interventions par an.

  Ainsi, l'équipe des formateurs de la FFCO est déjà expérimentée sur ce type de prestation et à même de répondre à tout type d'associations.

- L'ensemble de l'équipe des formateurs a suivi une formation de 7h sur « l'animation d'une formation et la gestion de la prise de parole ». Ainsi, tous les formateurs ont pu se perfectionner non seulement sur la prise de parole mais également sur l'animation de la session.

Séverine BARDAUD
Diplôme : Master 2 Professions Juridiques du sport
Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, paie et rémunération, rédaction des documents juridiques

Antoine FONTAINE
Diplôme : Master 2 Droit des Affaires, spécialité Droit du sport
Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), comptabilité, rédaction des documents juridiques

Inès HATTEVILLE
Diplôme : Master 2 Gouvernance du sport et développement territorial
Expertises : organisation d'événements sportifs, formation civique et citoyenne, relations inter-associations

Lucile LACOSTE
Diplôme : Master 2 Gouvernance du Sport et Développement Territorial
Expertises : conduite de projets, coordination de projets socioculturels, formation civique et citoyenne

Denis LAFOUX
Diplôme : Master 2 Gestion du sport et développement territorial
Expertises : Management, suivi financier d'une structure, communication et relations publiques, gestion associative

Justine MARESCAUX
Diplôme : Master Management de la communication stratégique et digitale
Expertises : Stratégie de communication, réseaux sociaux, communication digitale, plan de communication, rédaction de contenus

Simon POUTS
Diplôme : Master 2 Gouvernance du Sport et Développement Territorial
Expertises : Sport-Santé, Gouvernance, outils numériques

Anne-Sophie WEISZ
Diplôme : Master 2 Droits des affaires : Parcours droit du sport
Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, rédaction des documents juridiques

LES CONTACTS CLES

Informations et inscriptions aux formations : **formation@ffco.org**

Référent administratif et pédagogique : **Séverine BARDAUD – s.bardaud@ffco.org**

Référent handicap : **Florine MATTE – f.matte@ffco.org**

Contacts spécifiques à la formation Sport-Santé :

Référent administratif : Simon POUTS - s.pouts@ffco.org

Référent pédagogique : François DELMOTTE - eformationservices@classilio.com

Référent handicap : Florine MATTE – f.matte@ffco.org

LES FORMATIONS

FORMATION – RESSOURCES FINANCIÈRES

LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Connaître les possibles ressources financières de l'association
- Identifier les ressources financières possibles pour les actuels projets de son association

CONTENUS

- Les cotisations
- Les subventions
- Les dons effectués par les particuliers
- Le mécénat d'entreprise
- Le sponsoring
- Les prestations accessoires
- Autres ressources (appels à projet, fondations, etc.)

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – RESSOURCES FINANCIÈRES

PRÉSENTER SON PROJET À UN FINANCEUR POTENTIEL

OBJECTIFS

- Mobiliser des financements extérieurs
- Savoir valoriser son projet associatif auprès d'un financeur potentiel

CONTENUS

- Rappels sur le projet associatif
- Types de financeurs
- L'adaptation du discours au potentiel financeur
- Le processus et les outils pour valoriser son projet

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – RESSOURCES FINANCIÈRES

ÉLABORER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie pour élaborer une demande de subvention efficace

CONTENUS

- Forme des subventions
- Régime juridique des subventions
- Questions procédurales
- Sources de financement public
- Méthodologie de montage d'une demande de subvention
- Le budget prévisionnel analytique

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – COMPTABILITÉ

LES ESSENTIELS DE LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes de base de la gestion financière associative
- Être capable de réaliser un budget prévisionnel, un compte de résultat et un bilan

CONTENUS

- Le cadre et la réglementation comptable des associations
- Les rôles de la comptabilité générale et de la gestion budgétaire
- La lecture du Plan Comptable

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – FISCALITÉ

LE RÉGIME FISCAL DE L'ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Comprendre le régime fiscal applicable à son association
- Analyser le caractère de non-lucrativité de son association et trouver des solutions pour éviter l'assujettissement aux impôts commerciaux

CONTENUS

- Critères de non-lucrativité et activités commerciales accessoires
- Impôts et taxes dus par l'association
- L'administration fiscale, interlocuteur de l'association

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

LES CONNAISSANCES DE BASE ET LES FONDAMENTAUX D'UNE ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Connaître la démarche et les obligations pour créer une association

CONTENUS

- Loi de 1901 relative aux associations
- Fonctionnement général d'une association
- Rédaction des statuts et du règlement intérieur
- Le projet associatif
- L'Assemblée Générale constitutive
- La déclaration en préfecture
- L'immatriculation de l'association
- L'ouverture d'un compte bancaire
- La souscription à une assurance
- La protection des données : RGPD

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

RÉDIGER OU MODIFIER LES STATUTS D'UNE ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Acquérir les notions clés pour écrire ou mettre à jour les statuts de l'association

CONTENUS

- Le principe de liberté contractuelle
- Les dispositions classiques à insérer
- Le fonctionnement interne de l'association
- Cohérence entre statuts, règlement intérieur et projet associatif
- Les pièges à éviter
- La procédure à suivre pour adopter de nouveaux statuts
- La procédure à suivre pour modifier ses statuts
- Les structures d'appuis et de conseils

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMALISER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR D'UNE ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Acquérir les notions clés pour écrire ou mettre à jour le règlement intérieur de l'association
- Déceler les incohérences et problématiques dans un règlement intérieur d'association

CONTENUS

- Le règlement intérieur et quelques exemples
- Cohérence avec les statuts et le projet associatif
- Procédure d'adoption du règlement intérieur
- Portée du règlement intérieur : opposabilité aux adhérents et aux tiers
- Quelques conseils pour établir le règlement intérieur

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

LA GOUVERNANCE D'UNE ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques de la gouvernance de son association
- Etablir des pistes d'amélioration pour la gouvernance de son association

CONTENUS

- Articulation bénévoles/salariés
- Le guide égalité femme/homme
- Les structures d'appuis/relais
- Exemples de bonnes pratiques associatives
- Typologie des formes de gouvernance
- Les questions à se poser sur la gouvernance

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉLABORER LES DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'activités et Rapport moral

OBJECTIFS

- Être en mesure de préparer les documents nécessaires à la bonne tenue de l'Assemblée Générale
- Connaître les éléments clés pour élaborer le rapport d'activités et le rapport moral de l'association
- Identifier les interlocuteurs à qui communiquer ces documents avant et pendant l'Assemblée Générale

CONTENUS

- Définitions des termes
- Le contexte de l'Assemblée Générale
- L'élaboration du rapport moral
- L'élaboration du rapport d'activités
- La communication des documents

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉUSSIR UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

OBJECTIFS

- Assurer le bon déroulement d'une Assemblée Générale
- Connaître les formalités à accomplir avant, pendant et après l'Assemblée Générale

CONTENUS

- L'Assemblée Générale
- Préparer son Assemblée Générale en respectant les dispositions statutaires
- Le cadre de l'Assemblée Générale
- Focus sur les votes
- Faire vivre son Assemblée Générale
- Rédaction d'un procès verbal
- Les formalités à accomplir suite à l'Assemblée Générale

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

CONNAÎTRE LES RISQUES JUDICIAIRES ET PROTÉGER L'ASSOCIATION ET LES DIRIGEANT.E.S

OBJECTIFS

- Connaître les obligations en matière d'assurance
- Identifier les cas où la responsabilité de l'association et/ou des dirigeants peut être engagée
- Trouver des solutions pour prévenir tout risque judiciaire

CONTENUS

- Responsabilité civile et pénale de l'association
- Responsabilité civile et pénale des bénévoles et des dirigeants
- Obligations en matière d'assurance
- Evaluation des risques
- Les solutions pour protéger les dirigeants et bénévoles
- Les solutions pour protéger l'association
- D'autres formes de protection
- Les assurances auxquelles l'association peut souscrire

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

7h de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 800€ en présentiel
- 600€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – COMMUNICATION

DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR DÉVELOPPER L'ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Comprendre les clés de la communication
- Cerner les avantages de la communication via Internet

CONTENUS

- La communication de l'association :
  - Le cadre juridique ;
  - La communication interne et externe ;
  - Le plan de communication ;
  - Les outils et le message.
- Internet et la communication :
  - Les avantages du web ;
  - Animer le site Internet de l'association ;
  - Les réseaux sociaux.

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – PROJET ASSOCIATIF

LE PROJET ASSOCIATIF, UN OUTIL POUR DYNAMISER L'ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Acquérir une méthode pour formaliser son projet associatif
- Donner du sens à son projet associatif

CONTENUS

- Définition et objectifs du projet associatif
- Utiliser le projet associatif comme un outil pour l'association
- Rassemblement des membres de l'association autour du projet associatif
- Corrélation entre projet associatif et territoire
- Les différentes étapes du projet associatif
- La formalisation du projet associatif

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

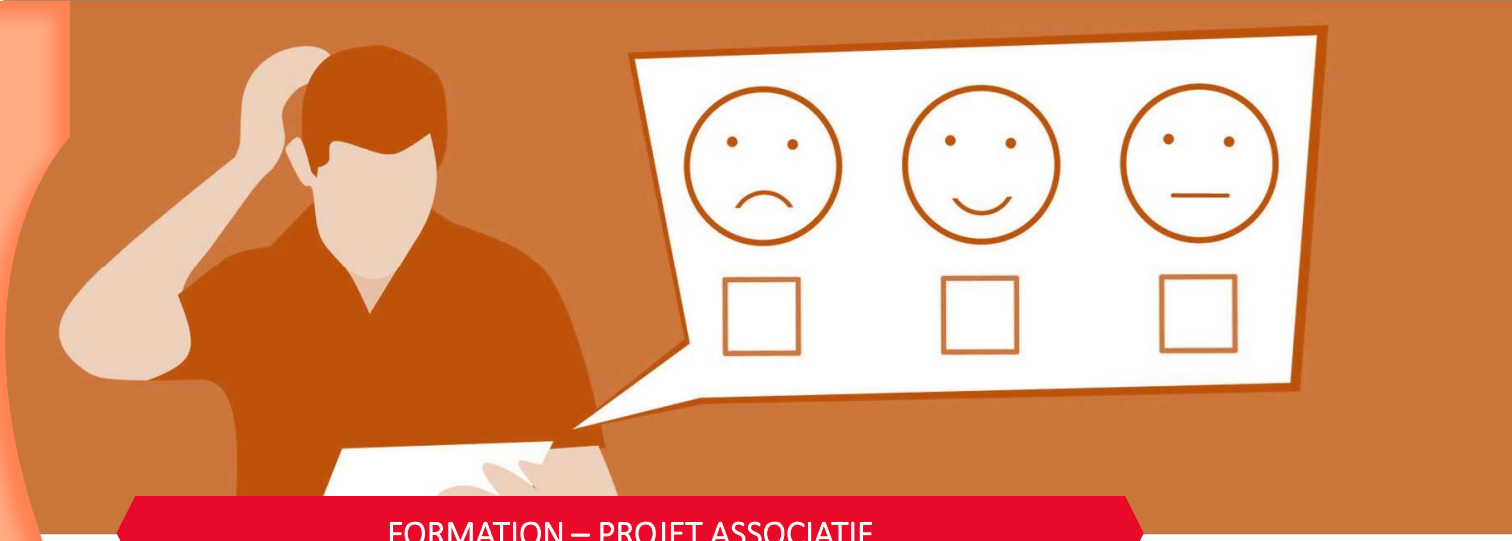

FORMATION – PROJET ASSOCIATIF

ÉVALUER SON PROJET ASSOCIATIF

OBJECTIFS

- Poser un regard objectif sur les actions mises en place dans l'association
- Evaluer son projet associatif dans une optique d'adaptation et d'amélioration

CONTENUS

- Rappels sur le projet associatif
- Qu'est-ce qu'une évaluation ?
- Pourquoi faire une évaluation ?
- Comment évaluer ?
- Que faire de son évaluation ?
- Les axes pour agir

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français
- Posséder un projet associatif

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – RELATIONS INTER-ASSOCIATIONS

COOPÉRER ET MUTUALISER ENTRE ASSOCIATIONS

OBJECTIFS

- Identifier les formes de coopération possibles pour son association
- Comprendre l'intérêt de dynamiser les relations inter-associations

CONTENUS

- Les enjeux de la coopération
- Le diagnostic du territoire
- La mutualisation financière, matérielle et humaine
- Les différents réseaux d'associations
- Les formes de coopération
- Exemples de bonnes pratiques

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION - 1000 CLUBS POUR LE SPORT ET LA SANTÉ

NIVEAU 1

PRÉVENTION DES MALADIES CHRONIQUES PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

OBJECTIFS

- Posséder les ressources de base permettant de mieux comprendre les pathologies chroniques
- Maîtriser les compétences nécessaires à l'encadrement des patients atteints d'une affection de longue durée sans aucune limitation physique ou souffrant de limitation minime et modérée
- Garantir la sécurité des patients dans la pratique de l'activité sportive de son choix
- Approfondir ses connaissances sur la thématique du sport-santé

CONTENUS

- Évaluation initiale lors de l'accueil de la personne en pathologie chronique
- Tests et mise en place d'un profil de forme
- Connaissances de pathologies
- Conception et mise en œuvre de programme d'activité individualisé et adapté à l'état de santé de la personne souhaitant intégrer le club

MÉTHODOLOGIE

- Programme en e-learning : ressources en ligne consultables sur ordinateur, tablette, smartphone 7j/7, 24h/24, tutorat, espace d'échanges, séminaires en ligne
- 1 journée en présentiel animée par des intervenants du milieu sportif, médical et paramédical
- Vérification des acquis tout au long de la formation (Travaux Dirigés & QCM)

- *Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport (AFDAS).*
- *Diplôme fédéral reconnu par l'arrêté ministériel du 8 novembre 2018*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
sportsante@ffco.org

PUBLIC

- Bénévoles titulaires d'un diplôme fédéral
- Educateurs sportifs (BPJEPS)
- Elus et salariés des clubs ou sections des clubs omnisports

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Être adhérent à un club affilié à la FFCO
- Détention obligatoire du PSC1

DURÉE

56h de formation
Une première partie en ligne (3 mois) puis une journée en présentiel (dernier samedi en fin de parcours)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
Pr Michel RIEU

PILOTAGE DES PROGRAMMES :
François DELMOTTE
fr.delmotte@orange.fr
Ressources : ©UVFMS

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 13 stagiaires minimum
- 20 stagiaires maximum

DATES 2021

- Du 21 Janvier au 19 Avril
- Du 08 Février au 07 Mai
- Du 08 Mars au 04 Juin
- Du 15 Mars au 11 Juin
- Du 13 Septembre au 10 Décembre

Mis à jour le 04 Janvier 2021

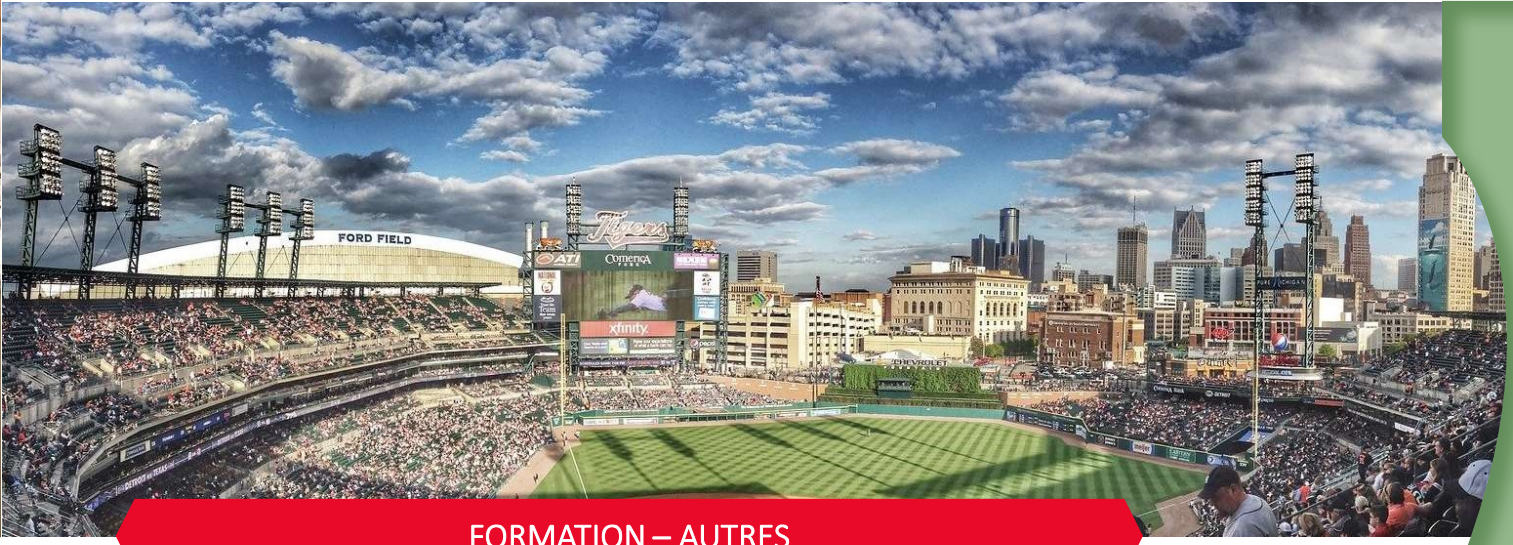

FORMATION – AUTRES

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux d'un évènement réussi
- Connaître et comprendre les étapes de l'élaboration du projet événementiel et de son suivi
- Réaliser la planification d'un événement
- Savoir évaluer un événement à l'aide de critères quantitatifs et qualitatifs

CONTENUS

- Rappels juridiques
- L'élaboration du projet : de la conception au bilan
- La planification et le suivi du projet
- L'évaluation du projet
- Les clés de la réussite d'un événement

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – AUTRES

AGIR POUR LA MIXITÉ DANS L'ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Appréhender l'enjeu de la mixité au sein de la vie associative
- Identifier les problématiques récurrentes dans le monde associatif et déterminer une solution adéquate
- Auto-évaluer son association sur les aspects mixité et parité

CONTENUS

- La mixité dans le monde associatif
- Rappels juridiques sur la parité
- Les différents freins des parties prenantes
- Le guide égalité femme/homme
- Les axes pour agir
- Les structures d'appuis et de relais
- Exemples de bonnes pratiques associatives

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – ANIMATION DES RESSOURCES HUMAINES

RECHERCHER ET TROUVER DES BÉNÉVOLES

OBJECTIFS

- Concevoir un plan de recherche de bénévoles
- Reconnaître les étapes clés du recrutement de bénévoles

CONTENUS

- Rappels sur le bénévolat
- L'engagement bénévole en France
- La démarche de recrutement

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*
- *Pack journée possible avec la formation « Accueillir et fidéliser des bénévoles » ; total de 7h de formation*
  Tarifs : 800€ présentiel ; 600€ distanciel

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – ANIMATION DES RESSOURCES HUMAINES

ACCUEILLIR ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES

OBJECTIFS

- Estimer l'engagement des bénévoles
- Utiliser des outils pour fidéliser, inciter et faciliter la prise de fonction des bénévoles

CONTENUS

- L'accueil et le conventionnement des bénévoles
- Les droits des bénévoles
- La valorisation des bénévoles

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*
- *Pack journée possible avec la formation « Rechercher et trouver des bénévoles » ; total de 7h de formation*

Tarifs : 800€ présentiel ; 600€ distanciel

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – ANIMATION DES RESSOURCES HUMAINES

ANIMER UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt des bénévoles au sein d'une association
- Connaître les outils pour organiser le travail d'une équipe de bénévoles

CONTENUS

- Cadre général
- Les styles de management
- Les outils de management
- Des situations diverses
- Les outils d'animation

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

7h de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 800€ en présentiel
- 600€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – ANIMATION DES RESSOURCES HUMAINES

ANTICIPER ET ÉVALUER LES SITUATIONS CONFLICTUELLES

OBJECTIFS

- Comprendre les origines du conflit
- Evaluer les situations et les personnalités difficiles
- Se positionner face à un conflit

CONTENUS

- Les différents types de conflits et leurs mécanismes
- Anticiper et prévenir les conflits
- Les signaux d'alerte
- Les types de personnalité
- Les clés pour résoudre un conflit
- Les outils de la médiation

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

7h de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 800€ en présentiel
- 600€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

ANIMER UNE RÉUNION ET GÉRER LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

OBJECTIFS

- Préparer et animer une réunion
- Savoir s'exprimer en public avec aisance
- Exposer efficacement et rapidement les informations

CONTENUS

- Les outils de communication pour captiver son auditoire
- La prise de parole
- L'animation de la réunion
- Mises en pratique

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – EMPLOI ET FORMATION

CRÉER UN EMPLOI ET RECRUTER

OBJECTIFS

- Evaluer les besoins et les moyens mobilisables de l'association pour recruter
- Connaître les étapes et informations clés pour recruter

CONTENUS

- La fiche de poste
- Les moyens à mobiliser
- La capacité de financement de l'association
- Les types de contrat de travail
- La démarche de recrutement
- Les dispositifs facilitant la gestion
- Les droits et devoirs du salarié
- Le code du travail et les conventions collectives

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*
- *Pack journée possible avec la formation « Rémunérer un intervenant » ; total de 7h de formation*
  Tarifs : 800€ présentiel ; 600€ distanciel

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – EMPLOI ET FORMATION

RÉMUNÉRER UN.E INTERVENANT.E

OBJECTIFS

- Identifier les besoins de l'association et la nature de la prestation de l'intervenant
- Connaître des outils de gestion de la rémunération

CONTENUS

- L'identification des besoins
- Les différents modes de rémunération
- La prise en charge des frais de l'intervenant ponctuel
- Les outils pour calculer le coût d'une intervention
- Les documents à élaborer pour acter la relation contractuelle
- Les outils de gestion de la rémunération

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*
- *Pack journée possible avec la formation « Créer un emploi et recruter » ; total de 7h de formation*

Tarifs : 800€ présentiel ; 600€ distanciel

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – EMPLOI ET FORMATION

LE BULLETIN DE SALAIRE ET LES CHARGES LIÉES À L'EMBAUCHE

OBJECTIFS

- Construire un bulletin de paie, le saisir et le contrôler
- Comprendre et mettre en place une veille juridique

CONTENUS

- La forme et le contenu du bulletin de paie
- Les organismes collecteurs et leurs spécificités
- La proratisation du plafond de la sécurité sociale
- La déclaration sociale nominative
- La construction d'un bulletin de paie

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs de la formation professionnelle
- S'informer des évolutions en matière de formation professionnelle

CONTENUS

- Le plan de développement des compétences et son financement
- Le projet de transition professionnelle
- Le compte personnel de formation (CPF)
- L'entretien professionnel
- Les formations en alternance
- Autres formations

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – OUTILS NUMÉRIQUES

DÉBUTER AVEC LE NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

- Utiliser l'informatique pour la gestion quotidienne de la structure associative

CONTENUS

- Le traitement de texte
- Concevoir un tableau
- Les fonctions simples
- Créer un graphique
- Le courrier électronique

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :
formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – OUTILS NUMÉRIQUES

UTILISER LES LOGICIELS LIBRES DE BUREAUTIQUE DANS UNE ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Comprendre le concept de logiciel libre
- Utiliser un logiciel libre et identifier son utilité pour l'association

CONTENUS

- Le numérique et l'informatique dans le domaine associatif
- Les différents types de logiciels libres
- Prise en main de quelques logiciels libres (Libre Office, Mailchimp, Limesurvey, etc.)
- Organiser la migration vers les logiciels libres

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français
- Avoir un ordinateur à disposition

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – OUTILS NUMÉRIQUES

COMMUNIQUER À DISTANCE

OBJECTIFS

- Acquérir les clés pour mettre en place et gérer une réunion à distance

CONTENUS

- Les techniques de communication à distance
- Structurer la préparation d'une réunion à distance
- Les temps et les techniques
- Animation d'une réunion à distance

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français
- Avoir un ordinateur à disposition

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

FORMATION – AUTRES

LA PROTECTION DES DONNÉES DANS UNE ASSOCIATION : RGPD

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre réglementaire de la protection des données personnelles
- Identifier les actions à mettre en place pour se conformer aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données

CONTENUS

- Le RGPD au cœur de l'actualité et ses enjeux
- Présentation du cadre réglementaire (niveau européen) et législatif (niveau national)
- Présentation de la CNIL
- Les données personnelles
- Les outils de la conformité

MÉTHODOLOGIE

- Présentation sous forme de diaporama diffusé à l'aide d'un vidéoprojecteur en présentiel, ou via un partage d'écran en distanciel
- Travaux en groupe et/ou individuel
- Remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques
- Variation possible du déroulé de la formation en fonction des attentes et du niveau des participants
- Vérification des acquis tout au long de la formation (QCM, Exercices, Questionnements, Quiz, etc.)

- *La facturation de la formation se fait auprès de l'organisateur (association, collectivité, etc.).*

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT : formation@ffco.org

PUBLIC

- Individus ayant un projet de création d'association
- Dirigeants, bénévoles et salariés d'associations

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Parler et lire le Français

DURÉE

3h30 de formation

TARIFS

Les tarifs pour une session de formation organisée sont de :

- 500€ en présentiel
- 300€ en distanciel

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 5 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

DATES 2021

Formation intra-organisme uniquement

Date fixée sur demande au moins un mois avant la prestation

Mis à jour le 11 Mai 2021

Conditions Générales de Vente

Désignation

La Fédération Française des clubs Omnisports (FFCO) désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 53 rue Raymond Marcheron – 92170 Vanves. La FFCO met en place et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises, à Vanves et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la FFCO pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la FFCO implique l'acception sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la FFCO s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la FFCO un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors TVA, la FFCO n'y étant pas soumise. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la FFCO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

A. Cas de non-exécution de la formation par l'organisme de formation ou l'apprenant

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@ffco.org. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la FFCO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

B. Cas de non-exécution de la formation pour motifs de force majeure

L'Apprenant et l'Organisme de formation ne peuvent être tenus responsables de la non-exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes.

L'Apprenant informe l'Organisme de formation du motif invoqué et lui transmet les pièces justificatives correspondantes par mail (formation@ffco.org). Si le cas de force majeure est retenu, aucun frais d'annulation ne sera facturé à l'Apprenant ou à l'Organisme de formation.

Outre les cas reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, les circonstances suivantes peuvent notamment être considérées comme des cas de force majeure, pouvant être invoqués et pour lesquelles il est nécessaire de fournir des documents :

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par le Stagiaire :

1. Accident ou décès de l'apprenant ou d'un proche (ascendant ou descendant de premier niveau) ;
2. Maladie ou hospitalisation de l'apprenant ;
3. Interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement.

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par l'Organisme de formation :

1. Accident ou décès du formateur ;
2. Maladie ou hospitalisation du formateur ;
3. Interruption des transports de tous types empêchant tout déplacement ;
4. Procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'Organisme de formation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FFCO. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FFCO sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FFCO et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux judiciaires.

RGPD

L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ».

Dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la formation, les données personnelles des stagiaires font l'objet d'un traitement informatique. Seules les données nécessaires à la fourniture d'une formation sont ainsi collectées. Le recueil de ces données a pour finalité la gestion de la relation entre le stagiaire et l'organisme de formation (exécution de l'accord, gestion des inscriptions et avis, suivi du paiement, traitement des réclamations, etc). Les données personnelles sont conservées pendant la

durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités et pour une durée suffisante pour permettre à la FFCO de respecter notamment les obligations comptables et fiscales qui lui incombent.

L'Organisme de formation garantit la confidentialité des données personnelles traitées dans le cadre de la formation : seuls les services internes concernés de la FFCO, sont destinataires des données. En cas de financement de la formation par l'OPCO, les données des stagiaires pourront être transmises par l'organisme de formation à l'OPCO dans le cadre de l'exécution et du financement de la prestation de formation.

Enfin, toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de ses données personnelles ainsi que de limitation et d'opposition au traitement des données. Pour toute question concernant la protection de vos données personnelles, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante : formation@ffco.org.

Fédération Française
des Clubs Omnisports

Inscriptions et informations : formation@ffco.org

Fédération Française des Clubs Omnisports

Numéro de SIRET : 353 590 599 00042

Numéro de déclaration d'activité : 11 92 13131 92

Référencé Data Dock